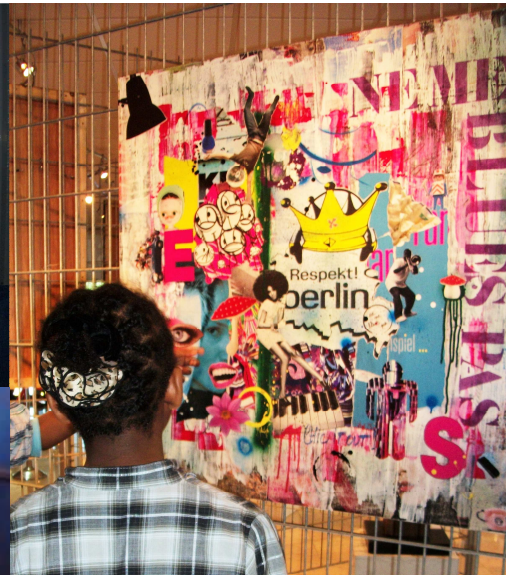




ZAMBROCULTURE

Projet expérimental et innovant...



Année scolaire 2010/2011
Ecole élémentaire Henri LAPIERRE
Circonscription de SAINT-LOUIS



ZAMBROCULTURE

Hypothèse et postulat de départ

L'accès à la culture peut amener un meilleur comportement d'élève, par une revalorisation de soi. De fait, plus les élèves ont accès à la culture mieux ils peuvent évoluer scolairement.

Idées fondatrices

- Les recherches en sociologie de l'éducation mettent souvent en avant les inégalités de réussite scolaire en fonction de la catégorie socio professionnelle du père. Fabrice MURAT¹ y ajoute le capital « culturel » de la cellule familiale c'est à dire les diplômes des parents et les pratiques culturelles.
- Une volonté politique *«Le Président de la République a réaffirmé l'éducation artistique et culturelle comme une mission prioritaire du ministre de l'éducation nationale et du ministre de la culture et de la communication. [...] Elle implique l'engagement de l'ensemble des acteurs éducatifs et culturels (écoles et établissements scolaires, établissements d'enseignement artistique, institutions et structures culturelles, artistes et associations.[...] L'éducation artistique et culturelle doit être développée dans un objectif de généralisation à tous les élèves et à l'ensemble des cycles de formation, dans le domaine des connaissances et de la pratique artistiques. Elle doit permettre l'éveil des talents particuliers et conduire les élèves qui le souhaitent vers des pratiques artistiques d'excellence »*².

Contexte de l'école Henri LAPIERRE

L'école Henri LAPIERRE est une école de centre ville en ZEP (zone d'éducation prioritaire).

Les résultats aux évaluations nationales montrent qu'un quart des élèves de CE1 est en très grande difficulté scolaire (moins de 33%), un tiers au CM2 en français. La moitié des élèves de ces deux niveaux sont également en difficulté en mathématiques³.

Un quart des élèves de l'école a bénéficié d'une prise en charge spécifique durant l'année scolaire 2009/2010 (CLIN, psychologue ou par la maîtresse E sédentarisée).

Le contexte socioculturel de l'école met en évidence un faible pourcentage de parents en activité, une diversité culturelle (mahoraise) et religieuse (musulman, catholique, hindouiste) ; ainsi qu'un manque de structures culturelles à proximité (notamment bibliothèque et musée).

Objectifs recherchés

Ce projet a pour but d'essayer de réduire les inégalités des chances par le développement de la connaissance culturelle, la pratique artistique et la curiosité technologique et scientifique.

Mise en œuvre

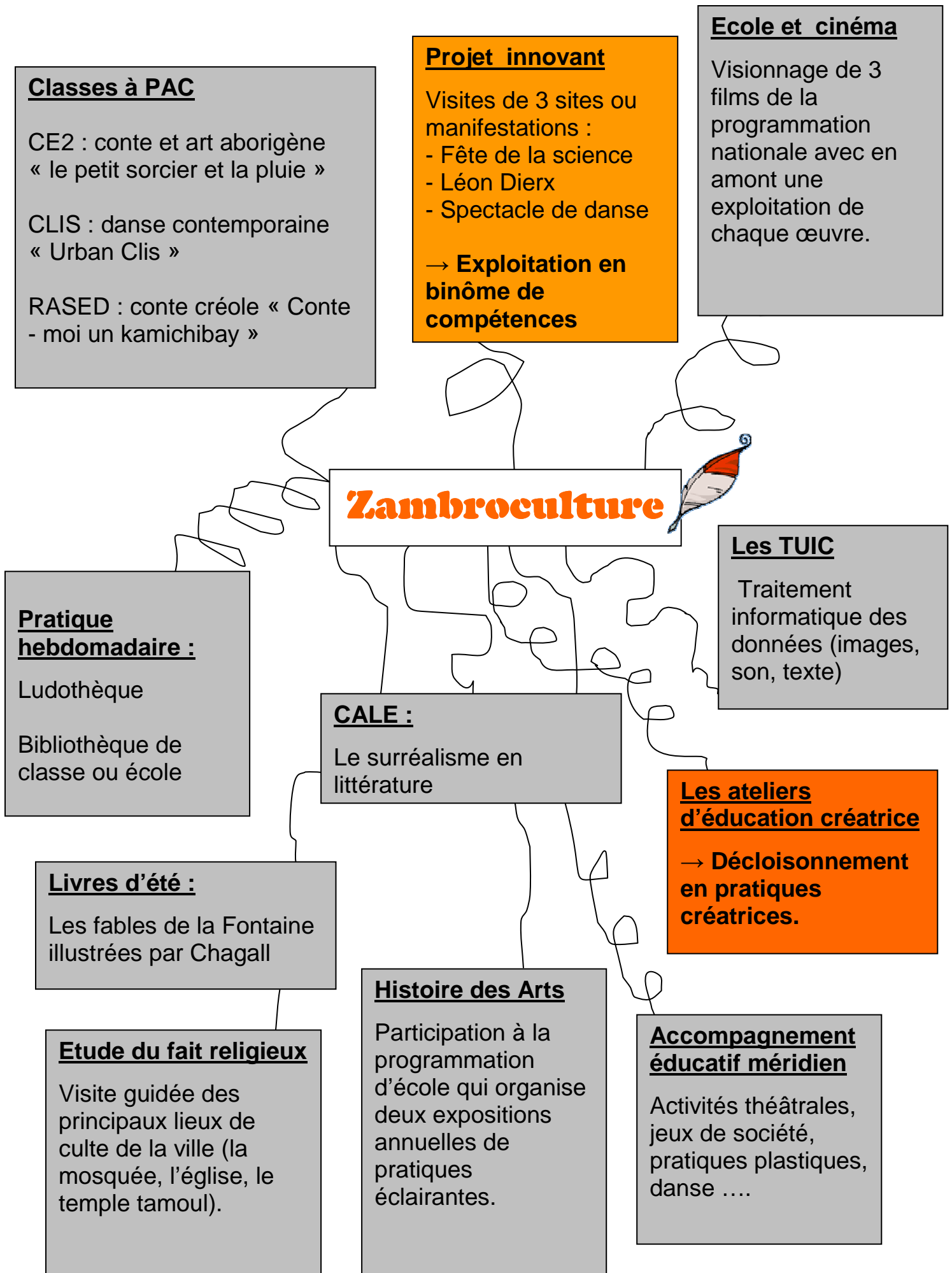
S'inscrire dans différents dispositifs existants dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle.

¹ Voir l'article de Fabrice MURAT « Le retard scolaire en fonction du milieu parental : influence des parents » in Economie et statistique N° 424-425, INSEE 2009

² Extrait du Bo ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE Développement de l'éducation artistique et culturelle- CIRCULAIRE N°2008-059 DU 29-4-2008

³ CF Projet d'école- Evaluation de 2009-

ORGANIGRAMME DE LA MISE EN OEUVRE DU PROJET



Dispositif innovant (voir fiche « projet d'expérimentation article 34 »)

→ **Par l'interdisciplinarité** : l'histoire des arts, les sciences, l'art visuel, la littérature.... sont abordés par thème unitaire et fédérateur.

→ **Par l'exploitation en binôme de compétences**, le principe étant qu'une notion (par exemple « l'air »), puisse être étudiée dans différents modules (sculpture, aéronautique, légende grecque) par des enseignants de classes différentes.

→ **Par l'organisation pédagogique**, une à deux après-midi par semaine sont consacrées à ce projet ainsi qu'une journée par période.

→ **Par les supports proposés** :

- d'éléments culturels (film, littérature enfantine, jeux de société ...),
- l'utilisation d'outils techniques : ordinateur, appareil photo numérique, vidéoprojecteur
- les sorties : au cinéma, au théâtre, au musée, dans un lieu de culte, au volcan...

Inscription au projet d'école

Zambroculture s'inscrit dans le projet d'école :

→ **Axe 1**: Suivi des élèves en grande difficulté.

Objectif : élargir l'univers artistique, culturel et scientifique des élèves en grande difficulté pour leur permettre d'entrer plus facilement dans les apprentissages.

→ **Axe 4**: Intégration des élèves de CLIS.

Objectif: favoriser l'intégration des élèves en situation de handicap ; former des élèves respectueux du handicap

→ **Axe 6**: Vivre ensemble dans le respect.

Objectif: élargir l'univers artistique, culturel et scientifique des élèves afin que chacun se comprenne et s'accepte à travers la richesse de ses différences.

→ **Axe 8**: Sensibilisation aux Arts et à la Culture.

Objectif: sensibiliser les élèves aux différences artistiques, à l'histoire des Arts, à l'EDD et à une culture littéraire.

Partenaires et classes concernées

Dans un premier temps, le projet s'adresse au cycle 3 de l'école.

- La classe de CE2 de madame Sabrina ZAKARI
- La CLIS des grands de madame Stéphanie RAHERINA
- Les élèves de cycle 3 suivis par madame Marie-Claude MARTI (maîtresse E sédentarisée)
- La classe de CM1/CM2 de monsieur Charles-Emmanuel MANSON
- La classe de CM2 de monsieur Eric LIMOUSIN

Durée prévue

Année scolaire 2010/2011. Un bilan sera établi afin de décider d'une poursuite du projet l'année suivante, de modifications et d'éventuelles étendues à d'autres classes ou niveaux de l'école.

ZAMBRO CULTURE [explicitation du projet]

Les ateliers d'éducation créatrice



<u>Le principe</u> :	Chaque enseignant propose un atelier d'éducation créatrice dont l'activité est axée sur les attitudes de l'élève plus que sur ses capacités.
<u>L'objectif</u> :	Permettre aux élèves d'exercer des habiletés manuelles, de réaliser des gestes techniques, de s'exprimer par l'intermédiaire d'un médium afin de développer des compétences psychomotrices, d'accéder à plus d'autonomie et de prendre confiance en soi.
<u>La mise en œuvre</u> :	<p>Les élèves de quatre classes (CE2 CLIS CM1 CM2) sont répartis en 4 groupes hétérogènes. Quatre ateliers sont proposés le vendredi après-midi de 14h15 à 15h15 :</p> <ul style="list-style-type: none">- « Drôles de maisons » : atelier axé sur le maquettisme.- « Le jeu de peindre » : atelier axé sur la peinture.- « Jeux de formes et jeux de mots » : atelier axé sur les tangrams et la poésie.- « Musique illustrée » : atelier axé sur l'écoute musicale.
<u>Les moyens</u> :	Ces ateliers répondant aux critères d'accompagnement éducatif, le budget matériel sera sollicité dans ce cadre.
<u>L'évaluation du projet</u> :	<ul style="list-style-type: none">- l'implication des élèves,- une étude de cas menée sur certains élèves et dans chaque atelier,- le retentissement en classe sur les apprentissages.

SOCLE COMMUN	COMPETENCES PALIER 2	CAPACITES ET ATTITUDES	MISE EN ŒUVRE
5. CULTURE HUMANISTE	<ul style="list-style-type: none"> - inventer et réaliser des œuvres plastiques, - exprimer ses émotions face à une œuvre d'art, - pratiquer le dessin et diverses formes d'expressions visuelles en se servant de différents matériaux supports. 	<ul style="list-style-type: none"> - concevoir un projet en faisant preuve d'imagination, d'audace 	<p>Séquence : 3 séances de 45 minutes. Effectif : groupe de 14 à 16 élèves. Les élèves sont répartis en 3 groupes en veillant à favoriser au maximum le mélange des classes d'origine des élèves. Séance 1 : entrée dans le projet; choix d'une idée, d'un nom, premiers essais au brouillon; mise au propre sur une feuille tableau par le groupe de sa maison; échanges entre groupes sur les projets affichés. Séance 2 : Réalisation de la maquette en 3D à partir d'éléments de récupération en tenant compte des contraintes du dessin initial et des proportions; pose d'un apprêt; échanges. Séance 3 : Tracé et mise en couleur (peintures, feutres) des éléments de la maison; collages éventuels d'éléments rapportés (images; tissus; laines...); échanges sur les projets aboutis.</p>
6. COMPETENCES SOCIALES ET CIVIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - respecter les règles de la vie collective, - respecter les autres. 	<ul style="list-style-type: none"> - accepter de travailler avec d'autres personnes que celles avec qui l'on se plaît. - accepter le choix démocratique du vote à la majorité. - accepter de travailler sur un projet autre que le sien propre. 	<p>Contraintes : 1 seul projet par groupe. 1 seul dessin par groupe. 1 seule réalisation plastique en 3D s'appuyant sur le dessin du groupe sans assistance du maître.</p>
7. AUTONOMIE ET INITIATIVE	<ul style="list-style-type: none"> - s'impliquer dans un projet collectif, - montrer une certaine persévérance dans toutes les activités 	<ul style="list-style-type: none"> - apporter au groupe ses compétences, - mener le travail à son terme, - motiver les autres et se motiver soi-même pour un groupe. 	<p>Rôle de l'adulte : S'assurer du comportement démocratique des élèves, du respect des choix collectifs approuvés, de la cohérence de la réalisation 3D. L'ensemble des réalisations est conservé à l'école pour une exposition "DROLE DE VILLE"</p>
3. PRINCIPAUX ELEMENTS DE MATHS	<ul style="list-style-type: none"> - reconnaître, décrire, nommer les figures et solides usuels - savoir organiser des informations géométriques - exercer des habiletés manuelles, réaliser certains gestes techniques. 	<ul style="list-style-type: none"> - passer d'une représentation en 2D à une modélisation en 3D, - associer à une représentation de figures 2D des solides, - assembler des solides en matériaux divers - Respecter la forme du tracé 2D dans sa représentation 3D - Respecter les proportions du modèle dans sa modélisation. - utiliser différentes techniques de construction 	<p>Matériel et matériaux : Séance 1 : feutres, stylo, 1 feuille A4 blanche par groupe, 1 feuille tableau blanche par groupe. Séance 2 : matériaux divers, colle, ruban adhésif, pinceaux, peinture blanche. Séance 3 : feutres, peintures couleurs primaires; pinceaux, colle.</p>

SOCLE COMMUN	COMPETENCES (palier 2)	CAPACITES et ATTITUDES	MISE EN OEUVRE
5- CULTURE HUMANISTE	- pratiquer le dessin et diverses formes d'expériences visuelles et plastiques	<ul style="list-style-type: none"> - libérer son geste, - maîtriser son geste, - exprimer ses émotions, - faire preuve d'habileté, - tenir correctement un pinceau, - utiliser correctement la gouache. 	<p>Chacun dispose de sa feuille et y trace selon sa spontanéité, son envie, en utilisant la peinture mise à disposition et jusqu'à ce qu'il estime que sa production est terminée.</p> <p><u>Contraintes</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - n'utiliser qu'un seul pinceau par couleur, - le tenir par le milieu, - le tremper dans l'eau avant d'utiliser la couleur, - ne pas émettre de jugement sur le travail de l'autre, - la trace doit être soignée, - le matériel doit être respecté. <p><u>Rôle de l'adulte</u> :</p> <p>guider l'élève dans la manipulation du matériel et la tenue du pinceau, ne pas juger la trace et ne pas la faire commenter, faire respecter le principe de non jugement du travail de l'autre.</p>
6- COMPETENCES SOCIALES ET CIVIQUE	<ul style="list-style-type: none"> - respecter les règles de la vie collective - respecter les autres 	<ul style="list-style-type: none"> - ne pas porter de jugement sur le travail de l'autre, - accepter que l'on ne porte pas de jugement sur son propre travail. 	<p>Les élèves ne conservent pas leurs productions car seul l'action compte et pas le résultat final.</p>
7- AUTONOMIE ET INITIATIVE	<ul style="list-style-type: none"> - s'impliquer dans un projet individuel - montrer une certaine persévérance dans toutes les activités 	<ul style="list-style-type: none"> - s'appliquer, - prendre le temps de bien faire, - respecter le matériel, - mener le travail à son terme. 	<p>Les élèves ne conservent pas leurs productions car seul l'action compte et pas le résultat final.</p>

SOCLE COMMUN	COMPETENCES (palier 2)	CAPACITES et ATTITUDES	MISE EN OEUVRE
1- LA MAITRISE DE LA LANGUE FRANCAISE	<ul style="list-style-type: none"> - s'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis - utiliser ses connaissances pour mieux écrire un texte 	<ul style="list-style-type: none"> - être curieux et avoir du goût pour la poésie - pouvoir imaginer et écrire un fragment de texte de type poétique -exprimer et décrire ses actions et ses ressentis 	<p>Des jeux de formes aux jeux de mots</p> <p><u>Les tangrams</u> : associer et combiner différemment les différents composants du « carré magique »</p>
3- LES PRINCIPAUX ELEMENTS DE MATHS	<ul style="list-style-type: none"> - reconnaître, décrire et nommer les figures et solides usuels - utiliser la règle, l'équerre, le compas pour vérifier la nature de figures planes usuels et les construire avec soin et précision 	<ul style="list-style-type: none"> - reconnaître de manière perceptive les figures planes usuels, - décomposer une figure en figures simples, - tracer une figure à partir d'un modèle, - réaliser des agrandissements ou des réductions de figures planes. 	<p><u>Les formes géométriques</u> : reproduire, superposer, réduire et agrandir différentes formes géométriques</p> <p><u>L'initiation poétique</u> : écoute, lecture et production de rimes, d'allitérations, d'assonances et d'onomatopées. Lecture et écriture de genres poétiques différents: acrostiches, calligrammes et mots-images.</p>
5- CULTURE HUMANISTE	<ul style="list-style-type: none"> - pratiquer le dessin et diverses formes d'expériences visuelles et plastiques 	<ul style="list-style-type: none"> - maîtriser son geste, - faire preuve d'habileté, - réinvestir les apports d'Arts Visuels. 	<p>Développer les habiletés manuelles et verbales.</p> <p>Stimuler et débrider l'imagination.</p>
7- AUTONOMIE ET INITIATIVE	<ul style="list-style-type: none"> - s'impliquer dans un projet individuel - montrer une certaine persévérance dans toutes les activités 	<ul style="list-style-type: none"> - s'appliquer, - prendre le temps de bien faire, - respecter le matériel, - mener le travail à son terme. 	<p>Favoriser les échanges au sein de groupes réduits composés d'enfants d'âges et de profil différents.</p>

SOCLE COMMUN	COMPETENCES (palier 2)	CAPACITES et ATTITUDES	MISE EN OEUVRE
5- CULTURE HUMANISTE	<ul style="list-style-type: none"> - s'exprimer par l'écriture, le dessin, - reconnaître des oeuvres visuelles ou musicales préalablement étudiées. 	<ul style="list-style-type: none"> - exprimer ses émotions, - libérer son imagination, - être capable de créer, d'inventer une histoire qui se traduit par un dessin et/ou un texte. 	<p><u>Principe :</u> Ecouter un morceau musical et dessiner ce à quoi il nous réfère. L'expliquer en quelques lignes ou le dire.</p> <p><u>1^{ère} séance :</u> Sensibilisation à l'écoute par des jeux d'écoute.</p>
6- COMPETENCES SOCIALES ET CIVIQUE	<ul style="list-style-type: none"> - respecter les autres et les règles, appliquer le code de politesse, - participer à un échange en respectant les règles. 	<ul style="list-style-type: none"> - respecter le fait que les autres ne pensent pas la même chose que soi, - écouter sans intervenir. 	<p>1-Ecoute de l'histoire Pierre et le loup. 2-Ecoute du conte musical « Pierre et le loup ». (par Higelin) en dessinant les éléments du conte. Sensibilisation aux instruments de musiques.</p>
7- AUTONOMIE ET INITIATIVE	<ul style="list-style-type: none"> - écouter pour comprendre, interroger, répéter, - réaliser un travail ou une activité, - échanger, questionner, justifier un point de vue. 	<ul style="list-style-type: none"> - s'appliquer, - prendre le temps de bien faire, - mener le travail à son terme, - exposer aux autres notre travail, se justifier éventuellement. 	<p><u>Les autres séances :</u> Mise en route par des jeux favorisant l'écoute Ecoute d'un morceau musical (suffisamment expressif tel un passage des 4 saisons de VIVALDI, la symphonie du nouveau monde...) A disposition feuille, crayons de couleur. Ecoute de ce passage plusieurs fois. Faire un dessin. Le présenter aux autres. En discuter. Présenter l'œuvre et le passage. Evaluation : avoir produit un dessin relatif à l'ambiance musicale.</p>

LES GROUPES DES ATELIERS D'EDUCATION CREATRICE

les vendredis de 14h15 à 15h15 les 24/09,1/10, 8/10

Clis 1b- Ce2C- CM1/CM2

Groupe 1 Stéphanie RAHERINA

Groupe 2 Charles Emmanuel MANSON

Le jeu de peindre

Drôles de maisons

- Hanifa
- Ismayel
- Brandon
- Stanislas
- Stanislas
- Reza
- Lindsey
- Alexandre
- Ben Chaël
- Mathieu
- Amandine
- Andréa
- Léa
- Salami

- * Kelly
- * Bryan
- * Loïc
- * Mahaboubi
- * Romain
- * Alnazam
- * Yvan
- * Saïd
- * Wyllan
- * Eendyra
- * Maurane
- * Mélanie
- * Kieran
- * Stéphane

Groupe 3 Sabrina ZAKARI

Groupe 4 Marie Claude MARTI

Jeux de formes et de mots

Musique illustrée

- Quentin
- Damouiya
- El Anziz
- Benjamin Philéas
- Jennifer
- Fadhil
- Cléa
- Benjamin Payet
- Aïcha
- Frantz
- Larissa
- Nazir
- Zakariya
- Johane

- * Noah
- * Anthony
- * Oliver
- * Noor
- * Aurélie
- * Haoiti
- * Suhimi
- * Mathilde
- * Aïko
- * Anthony
- * Ranto
- * Karim
- * Noah
- * Naïla



<u>Le principe</u> :	Deux enseignants déclinent un même thème dans deux domaines différents qui correspondent à leurs compétences respectives (domaines de prédilection) et/ ou à un besoin spécifique des élèves de l'école.
<u>L'objectif</u> :	<u>Faire vivre le socle commun</u> en : <ul style="list-style-type: none">- donnant du sens aux apprentissages,- en créant des liens entre les disciplines,- en donnant aux élèves des possibilités de transférer et réinvestir leurs compétences.
<u>La mise en œuvre</u> :	<ul style="list-style-type: none">- Chaque enseignant construit sa propre séquence pédagogique en lien avec le thème et avec celle de son binôme.- Décloisonnement : réunir les deux classes pour n'en faire qu'une ou pour la subdiviser en deux groupes hétérogènes (différents niveaux dans le cycle, différentes classes d'âge, élèves en situation de handicap).- Valorisation par la réalisation d'un livret regroupant l'ensemble des traces écrites et productions ou par une exposition des travaux, un support numérique ...
<u>Les moyens</u> :	<ul style="list-style-type: none">- L'utilisation maximale des TUIC notamment vidéo projecteur et tableau blanc interactif.- La visite de sites, d'expositions, la venue d'intervenants spécialistes du thème abordé ...
<u>L'évaluation du projet</u> :	<ul style="list-style-type: none">- l'implication des élèves,- la validation de compétences du socle commun,- la qualité de la valorisation.

Les binômes de compétences envisagés :

<p><u>Période 2</u></p> <p>Thématique → Le corps</p>	<ul style="list-style-type: none">- <u>Sciences</u> : le squelette et les mouvements.- <u>Histoire des Arts</u> : la danse.- <u>Arts Visuels</u> : le corps en mouvement dans l'Art.- <u>Education civique</u> : les premiers secours. <p><u>Ancrage culturel</u> : extrait du spectacle de danse de la Cie ARTEFACT en résidence dans l'école dans le cadre d'une classe à PAC.</p> <p><u>Intervention extérieure</u> : atelier ou mini conférence d'un scientifique de l'ASTEP.</p> <p><u>Valorisations</u> : exposition des travaux, vidéo clip de la classe à PAC « Urban CLIS »</p>
<p><u>Périodes 3 et 4</u></p> <p>Thématique → Le surréalisme</p>	<ul style="list-style-type: none">- <u>Français</u> : le surréalisme et l'écriture.- <u>Histoire des Arts</u> : le mouvement Dada.- <u>Littérature</u> : Elsa et Aragon (ou Apollinaire).- <u>Arts Visuels</u> : Jackson Pollock et l'action painting. <p><u>Ancrage culturel</u> : visite du musée Léon Dierx.</p> <p><u>Intervention extérieure</u> : un artiste réunionnais (Lionel Lauret, Jace ...)</p> <p><u>Valorisations</u> : réalisation d'un livret personnel collectant les différentes productions, présentation du travail réalisé par les élèves de CE2 en résidence au CALE.</p>
<p><u>Période 5</u></p> <p>Thématique → L'eau</p>	<ul style="list-style-type: none">- <u>Sciences</u> : les différents états et le cycle de l'eau.- <u>Français</u> : écriture et poésie sur l'eau.- <u>Arts Visuels</u> : quand l'eau et l'Art se rencontrent.- <u>Education civique</u> : le développement durable et la diminution des ressources en eau.- <u>Musique</u> : l'eau dans la musique classique. <p><u>Ancrage culturel</u> : concert de musique classique.</p> <p><u>Intervention extérieure</u> : intervention de Mobilo sciences.</p> <p><u>Valorisations</u> : exposition des travaux, présentation du travail réalisé par les élèves en classe à PAC conte créole.</p>



Des rencontres régulières :

- En binôme de compétences pour mettre au point les séquences conjointes,
- En collectif pour la valorisation des thèmes prévue en fin de période,
- Pour mutualiser et collecter des informations sur les thèmes choisis,
- Pour apporter des aides techniques à la réalisation des séquences (utiliser le vidéo projecteur, concevoir des power point ...)

Un travail individuel :

- Pour que chacun mette en forme les séquences qui lui sont propres (plan de séquence, fiches de prep, traces élèves, évaluation formative, sommative ...),
- Pour que les traces écrites et les supports soient de qualité,
- Pour décrire et analyser les études de cas prévues en atelier d'éducation créatrice,
- Photographier ou filmer des parties de séances, des productions d'élèves pour illustrer les traces écrites du projet.

Un travail avec des partenaires :

- Recherche d'intervenants, recherche et visites préalables de lieux, de structures,
- Rencontre ou réunion avec les intervenants (ASTEP...)
- Recherche de budgets (bus, financements de sorties, matériel...).

Objectifs :

- Dans le cadre de l'école
 - **mener le projet à terme et proposer aux élèves un travail intéressant, différent et de qualité.**
- Dans le cadre de l'expérimentation
 - **obtenir un recueil d'informations écrites sur la conduite et les résultats de projet.**

12 – Action innovante et expérimentale: projet Zambroculture

- Participe au dispositif "PPRE"
- Participe au dispositif "Accompagnement éducatif"
- Action du volet culturel
- Action du volet numérique (TICE)
- Le début de l'action se situe en période 1, pour une durée de 5 périodes.

Objectifs du projet d'école (liés à l'axe de cette action)

- Sensibiliser les élèves aux différences artistiques, à l'histoire des arts, à l'EDD et à une culture littéraire
- Favoriser l'intégration des élèves en situation de handicap, former des élèves respectueux du handicap
- Améliorer les résultats en compétences de base en français et en mathématiques
- Développer un comportement d'élève citoyen (respect et tolérance)
- Donner un socle commun aux élèves du réseau, avoir accès aux livres, assurer une continuité des apprentissages

Objectifs opérationnels de cette action : Mise en place un dispositif d'action innovante permettant aux élèves un accès soutenu à la culture : **deux après midi par semaine sont libérés pour l'accompagnement éducatif après acceptation du projet d'expérimentation par l'autorité académique.**

Compétences du socle commun de compétences et de connaissances

- L'ensemble des compétences du socle commun palier 2

Descriptif de l'action : Multiplier les situations d'échanges culturels, artistiques et scientifiques et les exploiter en binômes de compétences (une notion déclinée par deux enseignants dans deux matières différentes)

Public cible

- 3 classes de cycle 3
- x élèves de CLIN et de suivi maîtresse E

Effets attendus : - Meilleure entrée dans les apprentissages pour les élèves en difficulté
 - Optimisation des apprentissages pour les élèves sans difficulté
 - Comportement citoyen des élèves (respect et solidarité)
 - Interdisciplinarité optimisée par les enseignants
 - Validation de nombreuses compétences du palier 2 du socle commun

Modalités d'évaluation de cette action Indicateurs du tableau de bord qui seront impactés :

- **Indicateurs de performance**
 - Evaluation CM2 Français : Proportion d'élèves ayant réussi moins de 33% des items
 - Evaluation CM2 Français : Proportion d'élèves ayant réussi plus de 50% des items
- **Indicateurs de contexte**
 - Contexte élèves : Elèves bénéficiant d'un PPRE
 - Contexte élèves : Elèves bénéficiant d'un PPS

Evaluation du socle commun sur Evalsocle.

**ANNEXE 2 - PROJET D'ECOLE
RESULTATS AUX EVALUATIONS NATIONALES**

Constats retenus sur le tableau de bord				
Cliché pris le Sat Jun 27 13:15:05 UTC+0400 2009				
Indicateurs de performance (6)				
1	X	Evaluation CE1 Français : Proportion d'élèves ayant réussi moins de 33% des items		21.5
2	X	Evaluation CE1 Français : Proportion d'élèves ayant réussi plus de 50% des items		53.8
3	X	Evaluation CE1 Mathématiques : Proportion d'élèves ayant réussi plus de 50% des items		58.5
4	X	Evaluation CM2 Français : Proportion d'élèves ayant réussi moins de 33% des items		32.8
5	X	Evaluation CM2 Français : Proportion d'élèves ayant réussi plus de 50% des items		39.7
6	X	Evaluation CM2 Mathématiques : Proportion d'élèves ayant réussi moins de 33% des items		48.3
Indicateurs de contexte (6)				
1	X	Contexte élèves : Elèves bénéficiant d'un PPRE	0	30 53
2	X	Contexte élèves : Demandes d'aide au RASED	0	16 7
3	X	Contexte élèves : Elèves bénéficiant de l'aide personnalisée (2h/sem)	0	40 52
4	X	Evaluation CM2 : FRA.CPT12 Distinguer selon leur nature le nom (propre/commun), les articles, les déterminants poss...	3.2/10	
5	X	Evaluation CM2 : FRA.CPT14 Repérer les temps simples et les temps composés de l'indicatif, le conditionnel présent ...	1.93/10	
6	X	Evaluation CM2 : MAT.CPT8 Résoudre des problèmes relevant des quatre opérations	3.3/10	

- Enseignement d'histoire des arts

Texte de référence

« L'histoire des arts est intégrée dans les programmes de l'école primaire depuis 2008, de façon à proposer aux élèves un parcours cohérent et à faire émerger une culture commune.

L'enseignement d'histoire des arts portera sur l'ensemble du champ artistique et culturel, y compris dans sa dimension scientifique et technologique »⁴

Mise en place à l'école

L'accompagnement éducatif à La Réunion (site de l'académie Réunion)

Le dispositif mis en place en 2007 a connu dès son lancement un réel succès qui, depuis, ne s'est pas démenti. Une étape a d'ailleurs été franchi tout récemment avec l'élargissement de l'accompagnement éducatif – d'abord réservé aux collèges de l'éducation prioritaire - aux écoles et à tous collèges de l'académie.

L'objectif est de favoriser la réussite de tous en offrant, après les cours, aux élèves volontaires des activités diversifiées qui enrichissent leurs parcours personnels. Pour cela, les écoles et les collèges de La Réunion ouvrent désormais leurs portes plusieurs soirs par semaine afin que se déroulent des séances d'**aide aux devoirs et aux leçons**, des **activités sportives** et des **activités artistiques et culturelles**. Dernier venu, depuis cette rentrée, l'offre d'un quatrième volet, **les langues vivantes**, se met en place.

L'introduction de l'accompagnement éducatif a immédiatement donné naissance à un partenariat efficace et constructif avec plusieurs institutions, notamment la Direction de la Jeunesse et des Sports de La Réunion qui, outre une participation financière conséquente, apporte également toute sa technicité pour aider à l'élaboration de projets riches et de qualité.

Les prévisions pour l'année en cours sont conséquentes, puisque pas moins que 16.000 collégiens et 8.000 écoliers du cycle 3 (du CE2 au CM2) sont attendus pour profiter de l'accompagnement éducatif.

La politique culturelle académique

Le Recteur de l'Académie a voulu marquer le développement d'une nouvelle politique culturelle par la création d'une délégation DAAC (Délégation Académique à l'Action Culturelle), la nomination d'un délégué académique et de coordinateurs dont les missions son

- d'assurer la cohérence du dispositif d'ensemble
- de favoriser la création des ateliers artistiques et des classes à PAC dans les établissements scolaires de la maternelle à la terminale, notamment dans les zones d'éducation prioritaire et les établissements éloignés des structures culturelles et artistiques réunionnaises
- d'élaborer une politique de formation des enseignants en collaboration avec l'I.U.F.M.
- de développer le partenariat avec les acteurs institutionnels (Région, Département, Drac...)
- de constituer des pôles de ressources régionaux (images, patrimoine des DOM-TOM ...)
- de développer une stratégie d'élaboration d'outils pédagogiques référents en étroite collaboration avec le CRDP,
- d'animer un réseau de porteurs du projet académique en harmonisant l'action des enseignants mis à la disposition des structures muséales pour animer les services éducatifs
- de rendre cette politique lisible en organisant des manifestations culturelles académiques et en créant des outils (site académique, CD Rom, plaquettes, etc.).

L'équipe de la DAAC agit avec rigueur, transparence et surtout avec passion qu'elle voudrait partager avec ceux à qui s'investissent dans cette mission : enseignants, équipes de direction, partenaires, intervenants culturels qui initient les projets au bénéfice de la réussite scolaire et l'épanouissement de nos élève

ALI SEKKAKI

Délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle

⁴ CIRCULAIRE N°2008-059 DU 29-4-2008

Éducation artistique et culturelle

L'accès à la culture pour tous les élèves

Un contexte renouvelé (BO CIRCULAIRE N°2007-022 DU 22-1-2007 PROJETS D'ÉCOLE ET D'ÉTABLISSEMENT-Les dimensions artistique et culturelle des projets d'école et d'établissement)
« La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école a récemment rappelé que l'éducation artistique et culturelle, partie intégrante de la formation générale, contribue à l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences que la Nation doit à tous ses élèves. Elle engage également chaque structure scolaire à élaborer un projet d'école ou d'établissement définissant les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux en précisant les activités scolaires et périscolaires qui y concourent. »

⁵Un plan de développement de l'éducation artistique et culturelle a été mis en place en 2008. Il vise une généralisation tant dans le domaine des enseignements avec l'introduction de l'histoire des arts, que dans le domaine de la pratique artistique et de la découverte culturelle (rencontre avec les artistes et les oeuvres).

Les arts et la culture font partie de la formation des élèves. La culture est la clé de voûte de l'ensemble de connaissances et de compétences qu'un jeune doit maîtriser pour construire son avenir personnel et professionnel. La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École de 2005 en rappelle l'enjeu, en liant l'éducation artistique et culturelle aux acquisitions du socle commun.

La formation artistique et culturelle d'un élève s'appuie d'abord sur les enseignements, au premier rang desquels les enseignements artistiques, qui forment l'ossature de la construction de la formation générale artistique : adossés à des programmes nationaux, ils allient la régularité des apprentissages à la progression d'un parcours de formation.

Elle est portée aussi de façon complémentaire par des actions éducatives et culturelles qui proposent une approche concrète de l'art et de la culture à travers des dispositifs diversifiés : classes à projet artistique et culturel, ateliers artistiques, classes culturelles transplantées, chorales, etc. Ces actions font une large place à la rencontre avec des personnalités du monde des arts, à la découverte des métiers artistiques ou à la fréquentation de lieux de création et de diffusion des oeuvres.

Ancrer l'éducation artistique et culturelle⁶

L'éducation artistique et la culture générale ne saurait être l'apanage de quelques-uns. Elles sont des éléments clés de l'ouverture au monde. [...]Le plaisir de la culture et le plaisir de la culture sont au centre de l'enjeu de cette transmission.

Enjeux de l'éducation artistique et culturelle :

« [...] ⁷L'éducation artistique et culturelle donne du sens à la formation et aux projets qu'elle fédère. Parce qu'elle articule les savoirs et les pratiques et permet d'en situer les référents dans leurs contextes, elle fixe des repères culturels susceptibles d'aiguiser l'esprit critique et de développer les facultés de jugement et d'autonomie ».

- former des esprits cultivés,
- susciter des émotions esthétiques,
- donner l'envie d'avoir une vie culturelle personnelle,
- développer les capacités d'analyse et d'expression, de choix et de jugement,
- contribuer par la culture à l'apprentissage de la vie civique et sociale.

⁵ Extrait du site <http://eduscol.education.fr/> Vie scolaire- Actions éducatives/ Art- Culture- Sport-

⁶ Cf BO n°11 du 18 mars 2010- encart n°2 du 18 mars 2010- Préparation de la rentrée 2010- Paragraphe 1.1.3

⁷ Extrait du BO CIRCULAIRE N°2007-022 DU 22-1-2007 PROJETS D'ÉCOLE ET D'ÉTABLISSEMENT-Les dimensions artistique et culturelle des projets d'école et d'établissement

Partenariat culturel

Le partenariat est au cœur des enjeux de l'éducation artistique et culturelle. Il permet l'ouverture des élèves aux œuvres du patrimoine et de la création, à des problématiques et des méthodes nouvelles transmises par des artistes et des professionnels de la culture, qui développent leur sensibilité et leur créativité.

Partenariat avec les associations et structures spécialisées dans les arts et la culture

Le ministère de l'Éducation nationale soutient des associations et structures spécialisées dans les arts et la culture qui développent des actions auprès des publics scolaires :

- Réunion des musées nationaux,
- Ligue de l'enseignement,
- Printemps des poètes,
- Festival d'Avignon,
- Jeunesses musicales de France,
- etc.

Certains partenaires développent un axe éducatif complémentaire de leur activité principale, et d'autres sont spécialisés dans les actions éducatives. Ils ont pour mission d'enrichir la formation des élèves en leur donnant accès aux œuvres du patrimoine et de la création, et en favorisant la pratique artistique.

Partenariat avec les grands établissements de culture scientifique

Le ministère entretient une collaboration étroite avec les établissements de culture scientifique :

- Académie des sciences,
- Académie des technologies,
- Cité des sciences et de l'industrie,
- etc.

Ces partenariats ont pour objectif la promotion des sciences et des technologies. Ils permettent de mettre en place des projets pédagogiques autour de l'enseignement des sciences et de promouvoir des actions éducatives autour de la culture scientifique et technologique.

Niveau académique

Les rectorats et les directions régionales des affaires culturelles assurent le pilotage de l'éducation artistique et culturelle au niveau académique. Les collectivités territoriales (régions, départements, communes) contribuent au développement de l'éducation artistique et culturelle, et sont souvent associées au pilotage des actions partenariales.

École

Le partenariat repose sur le travail conjoint d'un enseignant et d'un artiste ou d'un professionnel de la culture (comédien, metteur en scène, chorégraphe, musicien, réalisateur, plasticien, technicien du son ou de la lumière, médiateur culturel, etc.). Dans un projet de classe, le partenariat enrichit les perspectives pédagogiques car l'enseignant et le professionnel de la culture croisent leurs compétences et leurs approches sur un même sujet.

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, la mise en place d'ateliers scientifiques et techniques est encouragée, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ces ateliers reposent sur un partenariat scientifique avec les établissements d'enseignement supérieur. Le jumelage⁸ est la forme privilégiée du partenariat au niveau local.

⁸ Grâce aux jumelages, par le dialogue et l'échange de points de vues, on peut passer d'une logique de développement des publics jeunes - ce qui est l'objectif souvent affiché par les établissements culturels - à une ambition conjointe d'éducation d'un futur citoyen, acteur de la politique culturelle, averti et critique, capable d'exercer un choix éclairé - ce qui est le but de l'École en ce domaine.

Dispositifs de l'action culturelle⁹

➤ Enseignements artistiques

L'action éducative s'appuie sur différents dispositifs : ateliers artistiques, classes à projet artistique et culturel, classes culturelles, ateliers scientifiques et techniques, chorales, chartes, jumelages, dispositifs d'éducation à l'image (École au cinéma, Collège au cinéma, Lycéens et apprentis au cinéma), etc. L'accompagnement éducatif, au collège et dans les écoles élémentaires de l'éducation prioritaire, propose aussi une pratique artistique et culturelle pour les élèves volontaires. Ces dispositifs permettent de décliner le travail éducatif en fonction d'un projet culturel. Ils sont inscrits dans le projet d'école en lien avec son volet culturel.

Tableau récapitulatif des dispositifs existants

Classes à projet artistique et culturel

La classe à projet artistique et culturel (PAC) permet à l'enseignant (premier ou second degré) de proposer, dans le cadre à la fois des horaires et des programmes, une expérience artistique et culturelle pour tous les enfants de la classe (et non les seuls volontaires). Elle se déroule avec le concours d'artistes et de professionnels de la culture qui interviennent entre 8 et 15 heures par an. Elle permet une diversification au-delà des domaines traditionnels obligatoires (éducation musicale et arts plastiques) en s'ouvrant à l'architecture, au cinéma et à l'audiovisuel, à la danse, au design, à la littérature, au patrimoine, à la photographie, au théâtre... Elle favorise les initiatives de terrain et fait de chaque enseignant un acteur de ce projet dans sa propre classe.

Chaque projet artistique et culturel est unique car il est le fruit du partenariat entre un enseignant et un professionnel de la culture, et qu'il fait appel à l'initiative des élèves. La classe à PAC est le contraire du modèle clé en main.

Le rectorat et la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) valident les contenus et les financements des classes à PAC. Lancé en 2000, ce dispositif est toujours d'actualité et prend tout son sens dans le cadre du nouveau plan d'action pour l'éducation artistique et culturelle.

Domaines artistiques

➤ Enseignements artistiques

L'éducation artistique et culturelle touche une grande diversité de domaines: le cinéma, l'audiovisuel, la danse, la musique, le théâtre, etc. Ces domaines sont déclinés selon des modalités variées : classes à projet artistique et culturel, ateliers artistiques. Ils peuvent animer le volet culturel de l'accompagnement éducatif.

Chacun de ces domaines représente une entrée sur les arts et la culture : chacun a une spécificité pédagogique. Leur point commun est d'être ouverts à des partenaires culturels qui viennent apporter leurs compétences aux côtés des enseignants, dans le cadre d'un projet.

Image et son

A l'école, la sensibilisation à l'univers artistique des images et du son se fait principalement dans le cadre des enseignements artistiques "arts visuels" mais également dans l'approche transversale de la maîtrise des langages.

⁹ Extrait du site <http://eduscol.education.fr/> Vie scolaire- Actions éducatives/ Art- Culture- Sport-

- **Le dispositif national « École et cinéma »** repose sur l'engagement de plusieurs partenaires : ministère de la culture et de la communication (CNC, DRAC, DDAI), ministère de l'éducation nationale (DGESCO, IGEN, Inspections académiques, écoles et équipes pédagogiques), les collectivités territoriales et les professionnels du cinéma (exploitants, distributeurs). L'association « Les enfants de cinéma » (lien sur le site) est chargée par le CNC de la coordination nationale du dispositif. « École et cinéma » propose aux élèves des cycles 2 et 3 (de la grande section de maternelle au CM2) de découvrir des oeuvres cinématographiques dans les salles de cinéma. Chaque film est accompagné d'un dossier pédagogique (« les cahiers de notes sur ... ») destiné à l'enseignant et d'une carte postale remise à chaque élève. La participation à ce dispositif repose sur le volontariat des établissements et des enseignants. Le dispositif est inscrit dans le temps et le calendrier scolaire au rythme minimum d'une projection par trimestre.

Danse

La pratique de la danse est caractérisée par une approche concrète, une ouverture à des professionnels, et une démarche de projet s'appuyant sur des dispositifs comme les classes à projet artistique et culturel ou les ateliers artistiques. Ces dispositifs s'intéressent tout particulièrement à la relation au répertoire des oeuvres chorégraphiques, et peuvent aboutir à des temps forts manifestant les acquis des élèves devant un public.

Situation

A l'école, la danse est un art du mouvement qui se situe au croisement du champ artistique et de l'éducation physique et sportive. Elle ne recherche ni les acquisitions techniques ni les performances, mais privilégie le geste personnel de l'élève et la dimension poétique des corps. L'élève est ainsi appelé à inventer les gestes qui construisent sa propre chorégraphie, à les ordonner en tenant compte de consignes et à les offrir au regard des autres.

Langage du corps, la danse est à la fois facteur de socialisation et d'autonomie. Elle s'adresse à tous et trouve un écho particulier auprès des élèves de l'école maternelle, des élèves en décalage scolaire, des primo-arrivants. Elle est un apport indispensable pour les élèves handicapés.

Objectifs éducatifs

- s'exprimer sans les mots
- être auteur de son propre geste
- se positionner dans l'espace
- maîtriser la vitesse
- développer la dimension poétique du corps

Musique

La pratique de la musique est caractérisée par une approche concrète, une ouverture à des professionnels, et une démarche de projet s'appuyant sur des dispositifs comme les chorales, les classes à projet artistique et culturel ou les ateliers artistiques. Elle peut aboutir à des temps forts manifestant les acquis des élèves devant un public, comme les rencontres chorales.

Situation

Les pratiques musicales ont leur place à l'École : au-delà de l'enseignement obligatoire dispensé à l'école, de nombreux élèves ont la possibilité d'approfondir et de prolonger leur parcours musical dans différents dispositifs : classes à projet artistique et culturel, chorales scolaires, etc.

Objectifs éducatifs

- apprendre à écouter
- donner des repères culturels
- développer la pratique chorale et vocale

- initier à la pratique d'un instrument

Partenaires

La pratique de la musique relève des professeurs de musique. Dans les dispositifs en partenariat, elle implique des artistes, aux côtés des enseignants.

De nombreuses institutions musicales et culturelles sont engagées depuis longtemps aux côtés de l'École pour promouvoir la musique en milieu scolaire : conservatoires, écoles de musiques, etc.

Autres partenaires :

- Jeunesses Musicales de France (JMF)
Axe : développer l'offre de concerts dans les premier et second degrés, en particulier par la mise en place du dispositif Élèves au concert.
- Institut de Recherche et Coordination Acoustique/Musique (IRCAM)
Axe : favoriser la circulation des logiciels MusicLab tournés vers la musique électro-acoustique.
- Radios (Radio Classique, Radio France)
Axe : permettre aux élèves de participer à des émissions ou d'en réaliser eux-mêmes.

Théâtre

La pratique du théâtre est caractérisée par une approche concrète, une ouverture à des professionnels, et une démarche de projet s'appuyant sur des dispositifs comme les classes à projet artistique et culturel ou les ateliers artistiques. Elle peut aboutir à des temps forts manifestant les acquis des élèves devant un public.

Situation

Le théâtre a depuis longtemps sa place à l'École. Au-delà des textes dramatiques, le théâtre est également abordé dans sa dimension scénique.

Objectifs éducatifs

- percevoir les enjeux de la dramaturgie et de la création théâtrale
- appréhender l'espace scénique
- permettre un travail sur les textes fondateurs, au cœur des programmes de l'École
- développer l'invention et l'imaginaire des élèves
- apprendre à se mettre en jeu, à prendre des risques
- faciliter la découverte de valeurs de sociabilité et de respect de l'autre

Partenaires

La pratique du théâtre repose sur une collaboration entre les enseignants et les artistes et professionnels de la culture (comédien, metteur en scène, scénographe, régisseur lumière, etc.). Elle prend appui sur des projets menés en partenariat avec des structures culturelles et des associations.

CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Actions d'accompagnement

> Sciences et technologie à l'école primaire

Les mathématiques, la technologie et les sciences expérimentales font partie de la culture au sens où elles permettent de se construire une représentation globale et cohérente du monde et de mieux comprendre son environnement quotidien. Comprise comme une dimension fondamentale de la formation des élèves, la culture scientifique et technologique repose ainsi sur une connaissance des principes et des finalités du raisonnement scientifique, mais aussi sur une pratique effective de la démarche scientifique. Elle constitue enfin l'une des sept compétences définies par le socle commun que tout élève doit maîtriser en fin de scolarité obligatoire.

Situation

En complément des enseignements scientifiques, les actions éducatives déclinées dans le domaine scientifique proposent aux élèves volontaires des projets pédagogiques innovants. Elles reposent le plus souvent sur un partenariat avec les différents acteurs du monde scientifique : laboratoires, organismes de recherches, musées scientifiques, centres de culture scientifique et technique, associations, etc. Ces actions s'attachent également à privilégier une pratique scientifique vivante fondée sur l'investigation et sur l'expérimentation.

Objectifs

- développer le sens l'observation et de la précision ;
- valoriser l'esprit critique et le sens de la rigueur ;
- encourager l'initiative et le travail en équipe ;
- donner le goût de la recherche et de la démarche expérimentale ;
- favoriser les vocations dans le domaine des sciences et des techniques.

Modalités

Les actions proposées dans le cadre de la culture scientifique et technologique prennent souvent la forme de concours scientifiques baptisés « olympiades » qui se déclinent au plan national et/ou international. Elles s'inscrivent également dans le cadre de dispositifs nationaux coordonnés par différentes instances : « Sciences à l'École », associations de culture scientifique, etc.

Dispositifs généraux

Développement de l'éducation artistique et culturelle Circulaire interministérielle - BO n°19 du 8 mai 2008 et annexes – **Annexe 2 Dispositifs existants.**

Organisation de l'enseignement de l'histoire des arts à l'école, au collège et au lycée (198,21 ko)

Encart - BO n°32 du 28 août 2008 Les dimensions artistique et culturelle des projets d'école et d'établissement

Circulaire n°2007-022 du 22 janvier 2007. BO n°5 du 1er février 2007

BO n°11 du 18 mars 2010- encart n°2 du 18 mars 2010- Préparation de la rentrée 2010

Accompagnement éducatif circulaire n° 2007-115 du 13-07-2007

Sites interministériels : www.education.arts.culture.fr et www.histoiredesarts.culture.fr

« Une culture littéraire à l'école – Littérature à l'école- Ressources pour le cycle 3 » Ressources pour faire la classe à l'école- Eduscol- mars 2008

Ecole et cinéma

Pour en savoir plus, consultez la page consacrée au dispositif sur le site du CNC ainsi que la liste des films : www.cnc.fr/Site/Template/T9B.aspx?SELECTID=657&ID=355&t=2.

Consultez aussi le site des Enfants de cinéma où vous pourrez télécharger le cahier des charges du dispositif : www.enfants-de-cinema.com/

Coordination Cinéma Ciné Festival 174 Rue du Général Lambert 97436 Saint-Leu - Ile de la Réunion
Coordinateurs : Armand Dauphin et Anne Courtesolle Téléphone 02 62 25 32 68 Email cinefestival@wanadoo.fr
Coordination Éducation nationale DAAC – Rectorat 24 avenue Georges Brassens 97702 Saint-Denis Cedex 9
Ile de la Réunion Coordinatrice : Edy Payet Téléphone 02 62 48 10 19 Email edy.payet@ac-reunion.fr

Danse

[Rencontres internationales et européennes de Danse à l'École \(Rencontres de Chartres\)](#)

Musique

Texte de référence [Partenariats au service de l'éducation nationale dans le domaine de l'éducation musicale](#) - Circulaire n°2009-035 du 27-2-2009 - BO n°11 du 12 mars 2009

Ressources [Educnet/Musique](#)

Sites des partenaires [Cité de la Musique](#) [Hall de la Chanson](#) [Ircam](#) [Jeunesses Musicales de France](#) [Radio Classique](#)
[Radio France-France Musiques](#)

Théâtre

[Ressources théâtre](#)

[Enseigner le théâtre à l'École : au carrefour des lettres, des arts et de la vie scolaire](#)

(actes de séminaire, DESCO/CRDP de Versailles, 2006)